

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 85 (1988)
Heft: 6

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Juin 1988

Juin en plaine = récolte.

Juin en montagne = promesses.

Juin partout = travail.

A ce programme il faut ajouter le facteur temps, car sans la permission du «seigneur temps» tout en apiculture devient aléatoire.

Mais une chose est certaine, au rucher ce mois-ci il y a du travail.

Parlons un peu de la récolte. Le miel de colza et de pissenlit se cristallisant très vite, il ne faut l'entreposer dans le maturateur que tant qu'il se clarifie, environ une huitaine de jours. Plus tard il risque de se solidifier et d'être de ce fait difficile à soutirer.

Il faut aussi l'extraire au moment où les cadres sont operculés aux trois quarts afin d'avoir un miel suffisamment mûr avec un degré d'humidité ne dépassant pas 18 à 19 %, nous éviterons ainsi le risque de fermentation. Je veux ici relever quelques directives du service de contrôle du miel : avoir un local d'extraction propre, disposer d'un extracteur, d'un maturateur muni d'un filtre, respecter les règles d'hygiène la plus stricte durant les opérations d'extraction et de conditionnement. Ne mettre sur le marché qu'un produit de qualité, dans un emballage parfait et au prix officiel. Il en va de la crédibilité de l'apiculture.

Parlons aussi de la seconde récolte des apiculteurs de plaine. C'est vers la fin juin, selon la situation, que se fait le départ en «pastorale» (transhumance de la plaine vers la montagne). Pour éviter des déboires, il convient d'observer quelques règles élémentaires. Tout d'abord posséder un emplacement facile d'accès, que cet emplacement ne soit pas dans les champs de butinage des ruchers sédentaires, ceci pour plusieurs raisons faciles à comprendre.

Ensuite, de se munir de l'indispensable laissez-passer délivré, sur demande, après contrôle sanitaire par l'inspecteur de votre région. Il faut aussi satisfaire aux directives édictées par les cantons en matière de lutte antivarroase.

Pour éviter les désagréments dus au transport, il conviendrait de posséder des ruches dites «pastorales» (chapiteaux, hausses et fonds s'emboîtant) avec un dispositif d'aération. Pour plus de sûreté, prévoir aussi des sangles de fixation.

Il faut aussi se munir de l'outillage nécessaire à une toujours possible intervention: lève-cadres, enfumoir chargé, voilettes, brancard pour déplacement des ruches du véhicule à leur emplacement, d'un marteau, d'une tenaille, de quelques clous, d'une lampe, éventuellement de gants, etc.

Les ruches seront chargées et transportées de nuit et se trouveront au nouvel emplacement au lever du jour. Patienter, afin que les abeilles se calment, ensuite enfumer très légèrement les entrées et tirer les coulisseaux.

Dans leur nouvel emplacement les ruches ne seront pas abandonnées à leur sort; l'apiculteur aura soin de les surveiller tant à l'intérieur (contrôle des provisions, des essaims toujours possibles, etc.) qu'à l'extérieur (approche d'animaux, vent levant les chapiteaux, etc.).

Au rucher il y a aussi beaucoup de travaux à effectuer, ne serait-ce que pour donner une suite aux travaux de mai. Comme je les ai cités le mois passé, je m'attacherai à celui qui consiste à fondre la cire en utilisant le soleil et un peu d'ingéniosité.

J'ai eu la chance de rendre visite à un ami apiculteur, en l'occurrence notre président suisse, Karl Wyder; j'ai remarqué dans son rucher un cérificateur solaire de sa conception. Il a eu l'amabilité d'en mettre la description à notre disposition, qu'il en soit remercié.

J'espère, chers collègues, que mes modestes conseils vous seront utiles, et je vous souhaite une abondante récolte.

Evolène, le vendredi 13 mai 1988.

Robert Fauchère

À VENDRE

rucher-pavillon DB démontable, parfait état, 2 locaux, 24 ruches, partiellement ou non peuplées, ainsi que ruches d'occasion, hausses vides et bâties, ruchettes pour nucléis, bidons, matériel d'exploitation, moteur pour extracteur.

J.-P. Gobbo, Neuchâtel
Tél. (038) 25 46 65 - le soir

APIMONDIA 1989

Rio de Janeiro, du 22 au 28 octobre 1989

CÉRIFICATEUR SOLAIRE

Pour 1 cadre Dadant

Système Wyder Karl Pletschen

Pour 2 cadres ruche suisse

